



La licence UNSS 2020 / 2021

publié le 22/09/2020

Comment participer à l'UNSS en 2020 / 2021.

Votre enfant a la possibilité de participer le mercredi après-midi à l'association sportive du collège Jean MONNET de Lusignan de façon régulière, souvent ou chaque semaine. Pour une assurance de 20€, il aura accès régulièrement à de beaux événements et à des activités variées : handball, basket-ball, volley-ball, natation, équitation, danse, boxe, rugby, tennis de table, athlétisme d'hiver et d'été, cross, Activités Physiques de Pleine Nature (course d'orientation, VTT, tir à l'arc, golf, canoë, kayak, run and bike,...).

Pour tous ceux qui étaient licenciés en 2019 / 2020, votre licence reste valide tout le mois de septembre 2020 !
N'attendez pas le dernier jour pour vous réinscrire !!!

Pour suivre la vie de l'association sportive,
rendez-vous avec le **QR Code (logo de l'article et dans la fiche d'inscription) sur l'application de l'AS Jean MONNET**

- * Les activités du mercredi (premier trimestre)
- * Les activités de la pause méridienne
- * Les horaires / les lieux
- * Les résultats

(à consulter souvent pour savoir ce que votre enfant fait)

En pièces jointes, des documents à imprimer et à renseigner (ou que votre enfant peut demander à son professeur d'EPS).

- QR Code sur l'application de l'AS Jean MONNET
- l'autorisation parentale à compléter + chèque de 20€ (à l'ordre de l'Association Sportive Jean Monnet Lusignan)
- le calendrier complet pour chaque mercredi arrivera prochainement : riche et complet de toutes les activités proposées ce premier trimestre (rencontres et déplacements)
- Les catégories d'âge 2020/2021

Le certificat médical n'est plus demandé pour prendre une licence UNSS : votre enfant est considéré dans le temps scolaire le mercredi après-midi ou durant un entraînement entre 12h00 et 13h00 au collège.

Il doit s'inscrire rapidement pour que nous lui prenions une licence UNSS, afin de monter dans le bus et se déplacer (couverture par l'assurance de l'UNSS).

Si votre enfant ne participe pas à un déplacement dans un autre collège de la Vienne, il aura la possibilité de s'entraîner pour des compétitions à venir ou pour évoluer simplement :

- ATELIER RENFORCEMENT MUSCULAIRE >>> TOUS LES LUNDIS DE 12H30 A 13H10
- ATELIER DANSE CREATIVE >>> TOUS LES MARDIS DE 12H30 A 13H10
- Entraînement sportif (sport collectif, badminton,...) >>> le mercredi après-midi de 12 h 30 à 14 h 30.

Il lui faudra vérifier sur les tableaux de l'Association Sportive ce qui sera organisé les mercredis suivants. Vous serez

informés aussi sur le site internet du collège avec plus de détails que sur le calendrier. Retrouvez et vérifiez régulièrement dans la rubrique "Accès rapide" , puis la ligne "UNSS", les informations pour les deux ou trois mercredi suivants.

Votre enfant devra s'inscrire obligatoirement sur le cahier "Association Sportive du collège Jean Monnet - UNSS" à la Vie Scolaire avant le jeudi 13h pour le mercredi suivant (nous devons réserver avant le jeudi 13h, le nombre de places nécessaires dans le bus pour le mercredi suivant).

Documents joints

 [Atelier DANse Créative les mardis](#) (PDF de 342.5 ko)

 [Fiche d'inscription annuelle à l' "ASSOCIATION SPORTIVE Collège Jean MONNET"](#) (PDF de 184.2 ko)

 [QR Code à suivre](#) (PDF de 67.8 ko)

 [Renforcement musculaire les lundis](#) (PDF de 321.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**